

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03328

Numéro SIREN : 808 260 137

Nom ou dénomination : 6 CLOS RENE

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 9206

SAS 6 CLOS RENE

6 CLOS RENE

34000 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe à la liasse fiscale

Certifié conforme
à l'original
Paul Dejean

Zac A.

AMP CONSEILS MONTPELLIER

11 RUE CLAUDE FRANCOIS

PARC 2000

34080 MONTPELLIER

04.67.40.74.90

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	10 113	2 579	7 534	8 971	1 437	16.02
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 536		3 536	2 656	880	33.15
	Total II	13 649	2 579	11 070	11 627	557	4.79
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	58 089		58 089	54 647	3 442	6.30
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	10 502		10 502	8 537	1 964	23.01
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	159 575		159 575	154 488	5 087	3.29
	Charges constatées d'avance (3)	92		92	92		
	Total III	228 258		228 258	217 764	10 494	4.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	241 907	2 579	239 328	229 391	9 937	4.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500)	500	500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50	50		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	125 612	106 236	19 376	18.24
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 205	19 376	23 582	121.70
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	121 957	126 162	4 205	3.33
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	45 266	45 902	636	1.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 803	33 749	12 055	35.72
	Dettes fiscales et sociales	26 302	23 578	2 724	11.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	117 371	103 229	14 142	13.70
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		239 328	229 391	9 937	4.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

117 371 103 229

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	345 278		345 278	364 288		19 010	5.22
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	345 278		345 278	364 288		19 010	5.22
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 333	2 667		2 667	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 995			1 995	
Autres produits			2	3		1	38.58
Total des Produits d'exploitation (I)			352 608	366 958		14 350	3.91
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			232 386	291 542		59 156	20.29
Variation de stock (marchandises)			3 442	45 997		42 555	92.52
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 396		1 396	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			53 277	29 213		24 064	82.37
Impôts, taxes et versements assimilés			1 392	1 348		44	3.27
Salaires et traitements			58 261	54 816		3 445	6.28
Charges sociales			13 278	10 701		2 577	24.08
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 437	1 142		295	25.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	2		0	9.52
Total des Charges d'exploitation (II)			356 591	344 163		12 428	3.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 982	22 795		26 778	117.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change		137			137	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		137			137	
2. Résultat financier (V-VI)		137			137	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 119		22 795	26 915	118.07
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		86		3 419	3 333	97.48
Total des produits (I+III+V+VII)		352 608		366 958	14 350	3.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		356 814		347 582	9 232	2.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 205		19 376	23 582	121.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SIRET: 80826013700019

AMP CONSEILS MONTPELLIER

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
CHARGES CONSTAT D AVANCE			92.00
01/01/2022 AN S.A.N.	92.00		
COMPTES DE PASSIF			
CONGES PAYES			13 878.27
31/12/2022 OD Provisions pour congés payés		13 878.27	
PARITARISME			3 579.05
31/01/2022 SC Salaire de 01/2022		1.83	
28/02/2022 SC Salaire de 02/2022		1.83	
31/03/2022 SC Salaire de 03/2022		1.83	
30/04/2022 SC Salaire de 04/2022		1.83	
31/05/2022 SC Salaire de 05/2022		1.85	
30/06/2022 SC Salaire de 06/2022		1.85	
31/07/2022 SC Salaire de 07/2022		1.24	
31/08/2022 SC Salaire de 08/2022		1.24	
30/09/2022 SC Salaire de 09/2022		1.24	
31/10/2022 SC Salaire de 10/2022		1.24	
30/11/2022 SC Salaire de 11/2022		1.24	
31/12/2022 OD Provisions pour congés payés		3 560.59	
31/12/2022 SC Salaire de 12/2022		1.24	

SAS 6 CLOS RENE

**ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire Annuelle
Du 30 Juin 2023**

(Exercice clos le 31 Décembre 2022)

RCS MONTPELLIER : 808 260 137

6 CLOS RENE

SAS

au capital de 500 E

Siège social : 6 CLOS RENE

34000 MONTPELLIER

6 CLOS RENE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 E
Siège social : 6 CLOS RENE
34000 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER : 808 260 137

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2023
--

L'an deux mille-vingt-trois, le 30 Juin à 10 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur DJAMEL ZERHOUNI en qualité de Président.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, à savoir :

Monsieur DJAMEL ZERHOUNI (propriétaire de 500 parts) ;

Total des parts présentes ou représentées : 500 parts soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

- les A.R. des lettres de convocation ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- questions diverses ;

- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2022, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 4 205.00 Euros

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	Euros
- en autres répartitions	:	Euros
- en report à nouveau	:	-4 205 Euros
- en dividendes	:	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	500 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	Euros
- Réserve légale	:	50 Euros
- Autres réserves	:	125 612 Euros
- Report à nouveau	:	-4 205 Euros
Situation nette	:	121 957 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

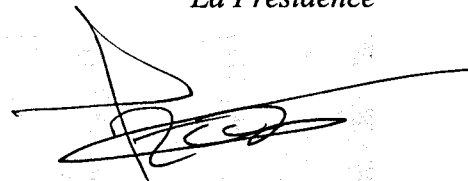
Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidence.

La Présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.